BELFORT

TERRITOIRE DE BELFORT

La nouvelle identité du Département fait débat

Lors du conseil départemental, jeudi, Florian Bouquet a présenté le nouveau logo destiné à dynamiser la communication du Département. Un objectif qui n'est visiblement pas au goût de Bastien Faudot.

Le nouveau logo du conseil départemental représente le Lion de Belfort stylisé et la tour de la Miotte. Photo ER/Isabelle PETITLAURENT

Le dernier point à l'ordre du jour du conseil départemental, jeudi dernier, a créé la polémique de la part de Bastien Faudot, élu d'opposition du groupe GRES (Gauche républicaine économique et sociale). Florian Bouquet a présenté le nouveau logo du Département : un Lion de Belfort stylisé dont la crinière symbolise la tour de la Miotte. Il sera décliné dans une nouvelle charte graphique destinée à dynamiser et valoriser le Territoire de Belfort.

Pour promouvoir le département, un réseau d'ambassadeurs du Territoire du Lion sera mis en place. « Il peut s'agir d'habitants, d'associations ou d'entreprises qui sont en pointe sur un domaine (sportif, culturel, économique…) », détaille Florian Bouquet. « Une charte permettra de coordonner ces initiatives pour faire parler positivement du Territoire de Belfort. »

« Déficit d'image »

« Je vote contre ce projet purement marketing ! », s'insurge Bastien Faudot. « Nous ne sommes pas des VRP du Département ! » Piqué au vif, le président lui a rétorqué que, « justement, en tant que conseiller départemental, vous devez être VRP de nos actions ». Isabelle Mougin, également membre du groupe GRES, a reconnu que « le Territoire a un déficit d'image » au niveau touristique. « L'ancien logo date de 2006. Il a été réactualisé en 2015 et n'a d'ailleurs pas été accompagné d'une mise à jour sur tous les supports », remarque Florian Bouquet.

« Dix-sept agences ont déposé une offre dans le cadre de la procédure de mise en concurrence publiée sous forme de concours. Quatre ont été retenues. » Au final, c'est le projet de l'agence Bastille qui a été choisi, « l'offre étant la plus avantageuse financièrement : 34 700 € (dont 11 750 € pour la création du logo), alors que les autres projets étaient compris entre 37 400 et 50 400 €. »

Si le nouveau logo est d'ores et déjà visible sur le site internet, il sera décliné progressivement sur les autres supports. « À l'occasion du renouvellement du stock pour la papeterie et les goodies. La signalétique sur les bâtiments et habillages sera modifiée sur plusieurs exercices budgétaires (coût estimé à 100 000 €) et la signalétique des véhicules sera renouvelée au fur et à mesure des nouvelles acquisitions. » Cette nouvelle identité a pour objectif de « moderniser l'image de notre collectivité et d'insuffler une dynamique nouvelle pour le rayonnement du Territoire de Belfort. »

Outre l'opposition de Bastien Faudot sur l'adoption de la charte, deux autres élus d'opposition, Marie-Dominique Beluche et Emmanuel Formet, se sont abstenus.

Isabelle PETITLAURENT

Au fil des débats du conseil départemental

Terrains de foot synthétiques

Un plan de 2 M€ permettra de créer des terrains de foot avec une pelouse synthétique. Chaque projet communal bénéficiera d'une aide de 200 000 €. Dix projets seront soutenus par le Département sur les cinq ans à venir. D'autres équipements pourraient ensuite être subventionnés. Le Département apportera un soutien financier, mais également une maîtrise d'ouvrage aux communes qui le souhaitent.

Aides aux agriculteurs pour la récupération d'eau

Depuis 2018, le Département du Territoire de Belfort apporte son soutien aux agriculteurs, en complémentarité avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, afin de soutenir leurs exploitations face aux sécheresses récurrentes. À la demande de la profession agricole, la Région avait mis en place en 2020 et 2021 un dispositif d'aide exceptionnel dédié au stockage d'eaux pluviales, qu'elle a reconduit jusqu'en 2022. Le Département va subventionner trois exploitants qui souhaitent installer des récupérateurs d'eau de pluie : à Brebotte (5 274 € d'aide), à Botans (3 900 € d'aide) et à Evette-Salbert (770 €).

Vente des locaux rue de la République

Le Département va mettre en vente les anciens locaux du comité social départemental, au rez-de-chaussée du 3, rue de la République à Belfort, le service ayant été rapatrié place de la Révolution. L'offre d'achat de la propriétaire du 2e étage, à 250 000 €, a été acceptée par l'assemblée.

Acquisition de deux restaurants à Lepuix

Le Département a validé le portage foncier, par l'Établissement public foncier (EPF) Doubs Bourgogne-Franche-Comté, de la pizzeria Rose à Lepuix pour 445 000 €. Un hébergement touristique y sera aménagé.
Un autre portage foncier sera réalisé pour le restaurant du Saut de la Truite, à Lepuix. Le Département rachètera les murs et la licence IV, mais pas le matériel ni le mobilier. Ces acquisitions se déroulent dans le cadre du développement du Ballon d'Alsace.

Subvention au centre chorégraphique

Le CCN (Centre chorégraphique national) Viadanse, unique en Franche-Comté, bénéficiera d'une subvention départementale de 130 000 €, dans le cadre d'une convention pluriannuelle 2023-2025.

Aides aux communes

Pour répondre aux besoins plus spécifiques des communes de moins de 3 000 habitants, le Département apporte son soutien financier pour des opérations exceptionnelles, liées à la mise en sécurité, à l'accessibilité, à des intempéries et/ou des catastrophes naturelles, ainsi que pour la création ou l'aménagement des chemins ruraux et des voies communales.
Le Département a reçu 69 dossiers et attribuera une enveloppe de 1,1 M€.

Développement des pistes cyclables

Deux aides de 40 000 € seront octroyées aux communes d'Éloie et Offemont pour développer leurs infrastructures cyclables. Il s'agit de la voie verte Éloie-Valdoie et de la liaison sous la Miotte.

I.P.

90A18 - V1